International conference on population development in Benin. Lithograph by L'Association Béninoise pour la Promotion de la Famille, 1994.

Publication/Creation

[Benin]: L'Association Béninoise pour la Promotion de la Famille (ABPF), 1994 ([Place of manufacture not identified]: Imprimerie Le Matin)

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/gf7mmjvm

License and attribution

Conditions of use: it is possible this item is protected by copyright and/or related rights. You are free to use this item in any way that is permitted by the copyright and related rights legislation that applies to your use. For other uses you need to obtain permission from the rights-holder(s).



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org



CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LA POPULATION ET LE DEVELOPPEMENT

(Le CAIRE) 5 - 13 Septembre 1994

PRINCIPES FONDAMENTAUX

PRINCIPE I

Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la déclaration universelle des droits de l'homme, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. (Déclaration universelle des droits de l'homme, art. 2)

PRINCIPE II

Les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie et productive. (Ils constituent la ressource la plus importante et la plus précieuse que toute nation possède. Les pays doivent veiller à ce que tous les individus aient la possibilité de développer au maximum leur potentiel.) En outre, les individus ont droit à un niveau de vie suffisant pour euxmêmes et leurs familles, y compris une nourriture, un vêtement et un logement adéquats.

PRINCIPE III

Promouvoir l'équité entre les sexes et la participation des femmes est la pierre angulaire des programmes relatifs à la population et au développement. Les femmes ont un droit égal à celui des hommes de participer pleinement à l'élaboration des politiques et à la prise des décisions à tous les niveaux.



L'ASSOCIATION BENINOISE POUR LA PROMOTION
DE LA FAMILLE (ABPF)

Est également attachée à ces principes

ABPF SIEGE SOCIAL BP. 1486 Tél.(229) 32 00 49 FAX. 32.32.34 Telex 5030